

Ecole Elémentaire LA NEUVE rue neuve ; 73110 LA ROCHETTE ce.0731279u@ac-grenoble.fr tel : 04.79.25.52.97	Parents d'élèves délégués parentslaneuve@gmail.com
---	--

COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ECOLE DU 19 OCTOBRE 2017

<u>Les enseignants présents :</u> C. Bochet, F Briffoteau, A Briois, S Bruyere, C Chassigneux, C Di Monte, C. Di Tommaso, G Frattina, F Gencourt, C. Guillermand, C Lachize, O.Molitor, A Neuenschwander, A. Orsati, P Pizzinato, A Poutrel, C Tonin, , MP Varischetti, C Verger,	Les représentants des parents présents : Bazile L, Bonnot C, Castier A, Cattani M, Cocq A, De Heeckeren M, Dutheil V, Heritier S, Morestin T, Nivoliez L, Perrin S, Petithomme M, Soyer Le Thorel D
<u>Autres membres</u>	<u>élue de la ville :</u> Gwenaëlle Biboud
<u>Présents :</u>	<u>DDEN :</u> Michèle Duc
<u>Excusés :</u>	<u>IEN :</u> S Chery <u>Délégués excusés :</u> Bozon A, Vogt D, Cocq D,

1. Fonctionnement du conseil et de l'école

Le conseil d'école est une instance qui permet de discuter du fonctionnement de l'école dans son ensemble. Elle permet la rencontre des parents avec l'équipe enseignante et les responsables de la municipalité.

Nous félicitons les parents d'élèves élus à l'unanimité des 189 suffrages exprimés. Nous regrettons que le taux de participation ne soit que de 39%. La présence d'une seule liste n'incite pas à voter. Nous remercions tous les votants et l'équipe élue pour leur engagement dans l'école.

2. Vie de l'école

o Effectifs et organisation pédagogique

14 classes réparties en 2 CP , 1 CP-CE1, 2 CE1, 1 CE1/CE2, 2 CE2, 2 CM1, 1 CM1/CM2, 2 CM2, 1 ULIS.

12 enseignants travaillent à temps plein, Mme Poutrel exerce à 75%, Mme Moiret assure les 25% restants. M Pizzinato et Mme Bochet exercent à 50% chacun sur la classe de CM2.

La directrice est déchargée de classe.

Le RASED est rattaché à l'école mais exerce pour toutes les écoles du secteur. Mme Di Monte (psychologue scolaire) exerce à temps plein. Mme Frattina exerce à 100% mais bénéficie d'un temps de formation durant l'année, elle exerce à 75% devant les élèves.

Mme Rawyler, professeur d'allemand, continue à intervenir dans les 3 classes scolarisant des élèves en CM2.

L'équipe est complétée par 4 AVS, 2 EVS (dont 1 à temps partiel sur l'école). Une EVS verra son contrat finir en décembre, l'autre en janvier. Leur poste ne sera pas reconduit. A partir de janvier 2018, l'école ne disposera plus d'EVS.

Les 4 AVS (en poste dans notre école à partir de notifications MDPH) sont réparties en 1 AVS co pour accompagner les élèves d'ULIS, 1 AVS mut pour accompagner 2 élèves, 2 AVS i qui accompagne un seul élève, 1 AVS mut qui accompagne plusieurs élèves de plusieurs classes.

L'inspectrice a proposé que les écoles de La Rochette puisse bénéficier de l'implantation d'un poste de service civique. Nous espérons qu'un jeune pourra intervenir sur les 3 écoles dès la rentrée des vacances d'automne.

Le RASED de la Rochette est toujours constitué de la psychologue et de la maîtresse E. Cette année Mme FRATTINA rejoint l'équipe éducative tout en se formant à cette spécialité.

Nous intervenons sur les écoles de la ROCHETTE et les autres écoles du canton.

Les aides psychologiques s'adressent aux enfants lorsqu'ils rencontrent des difficultés relationnelles, intellectuelles, affectives ou comportementales. Mme DI MONTE assure sa permanence le lundi matin.

Le RASED participe à l'intégration d'enfants porteurs d'un handicap, prépare les dossiers d'orientation (MDPH, CDOEA).

Le maître E propose des aides pédagogiques par une approche différente, aux élèves manifestant des difficultés avérées.

○ Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été modifié cette année pour tenir compte de l'organisation de la semaine scolaire. L'équipe enseignante propose qu'il ne soit plus distribué chaque année aux parents d'élèves. En revanche, il serait consultable sur le site internet de la mairie et les parents qui en ferait la demande pourraient en recevoir une version papier. Chaque année, les parents d'élèves devraient attester avoir pris connaissance du règlement et s'engager à le respecter par le biais du cahier de liaison.

Nous tenons à rappeler la nécessité de respecter les horaires. Beaucoup d'élèves sont en retard le matin. Le portail ferme à 8h20 et 13h50 impérativement à ces heures précises car les enseignants doivent rejoindre leur classe et assurer la surveillance des rangs.

Par ailleurs, ni l'équipe enseignante ni la directrice ne peuvent autoriser les absences. En cas de besoin, il faut adresser un courrier à l'inspectrice, c'est la directrice qui lui transmet ce courrier.

Le règlement intérieur est adopté

La proposition de l'équipe enseignante est soumise au vote : acceptée à l'unanimité

○ Projet d'école

Cette année, un nouveau projet d'école sera rédigé.

Il a pour but de définir dans un cadre strict, comment par des actions ciblées nous pouvons améliorer les résultats des élèves, leur permettre de bénéficier de parcours cohérents (parcours citoyen, parcours culturel et artistique et parcours d'éducation à la santé), accompagner les élèves à besoins particuliers mais aussi communiquer avec l'ensemble des partenaires (famille et autres).

○ Projets de classe

Cette année, 8 classes sont concernées par un voyage scolaire.

L'école sera à nouveau le lieu d'exposition d'œuvres tirées de l'artothèque ou prêtées par des associations ou artistes du territoire.

On souligne la richesse des activités sportives que nos élèves peuvent mener grâce aux installations sportives mais également aux interventions ponctuelles de Mélissa Valette ainsi que des nombreux bénévoles.

L'action de tous permet la mise en place d'activités diverses. Merci à tous nos bénévoles qu'ils soient parents d'élèves ou simplement disponibles pour les enfants.

Penser à contacter la directrice pour l'inscription aux sessions d'agrément (ski nordique ou alpin, vélo, escalade, natation, ...)

Coup de projecteur sur des actions particulières dans les classes :

CP : S Bruyère, F Briffoteau,

Semaine du goût : ateliers

le jardin pédagogique

projet autour du papier (sortie diverses,

intervention du SIBRESCA

CP/CE1 : A Briois

lombric compostage

indiana momes : thème du cirque, très festif, déguisés... une belle journée !

CE1 : A Poutrel, C Moiret et F Gencourt

ateliers du goût

sorties au jardin

SIBRESCA

classe de neige ski de fond à st Francois de sales

travail sur le lombric compostage

CE 1/CE2 : C Guillermand

classe découverte

le goût

école et cinéma

CE2 : C Verger, C TONIN
intervention d'EDF et les barrages
projet SIBRESCA : tir et visite du centre de tris
école et cinéma
classe de neige à Aussois

CM1 : MP Varischetti, C Di Tommaso
club d'astronomie : visite du planétarium et de l'exposition
orientation
projet danse avec la compagnie GAMBIT et le cube
projet tris et visite du centre de tri avec le SIBRESCA

CM1 / CM2 : C Chassigneux
intervention d'EDF :
planétarium et visite exposition

CM2 : P Pizzinato, C Bochet et C Lachize
3 jours en montagne en refuge
journée usep orientation en préparation
FABRICATION DE BIOGAZ
intervention EDF sur les énergies

ULIS : A Neuenschwander
les élèves ont participé ou participeront à de nombreux projets dans leur classe d'intégration !

SIBRESCA : toutes les interventions sont prises en charge financièrement par le SIBRESCA, aussi bien pour les interventions se déroulant à l'école pour celles nécessitant un transport.

Médiathèque :

Les classes bénéficient de 4 sorties à la médiathèque. Selon les projets des classes, les sorties peuvent être regroupées sur une période ou étalée sur l'année.

Club d'astronomie :

Un grand merci pour le dynamisme de l'association qui permet à nos élèves de bénéficier de l'installation du planétarium ou des expositions !

Semaine du goût : l'école hôtelière de Grenoble est intervenue dans les classes de CP et CE1 afin de permettre aux élèves de travailler sur les goûts, les saveurs, les produits et de déguster quelques produits locaux ! Nous espérons que cette opération pourra être reconduite.

BIP : Brigade d'Intervention Poétique Des comédiens interviennent à brûle pourpoint dans les classes et lisent des poèmes. Bon accueil des enfants. Ce dispositif est entièrement financé par la communauté de communes.

Jardin pédagogique : nous remercions BVVG et ses bénévoles sans qui les activités au jardin pédagogique seraient impossibles !

USEP

La participation de l'école de La Rochette aux activités USEP est très importante.

Il est demandé aux familles de cotiser 5 euros pour la licence USEP. Cette participation concerne tous les enfants qui participent aux activités USEP, à titre individuel ou par classe. Par conséquent, seuls les élèves de CP/CE1, CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2 sont concernés.

Actions pendant le temps scolaire (Indiana Mômes, Trappeur, Départemental de ski alpin, orientation, chemins de la mémoire)

Actions en dehors du temps scolaires donc pour les élèves volontaires (cross départemental, 2 heures à vélo, Vallée des défis)

- Coopérative scolaire

Le bilan financier est disponible. L'exercice de l'année dernière montre un résultat de +31493,86€. Cela est dû au fait que nous avons perçu 2 subventions municipales la même année. (celle de 2016-2017 de 29970€ et celle de 2017-2018 de 30600€).

La coopérative scolaire est alimentée par la mairie (41,50%), les actions de l'école et la participation des familles (48,50%) ainsi que par un don de l'Association du Sou des Ecoles.(10 %). La part de la mairie a augmenté de 1,5% passant de 40 à 41,50%, celle des parents a diminué passant de 50 à 48,50%.

Le montant de la participation financière des familles en début d'année est laissé au libre choix de chacun.

Elle permet le fonctionnement de l'école pour toutes les sorties scolaires et projets des classes.

Les parents d'élèves posent la question de la participation financière d'autres communes pour cette subvention. A ce jour, les communes extérieures (où résident certains élèves de l'école) n'ont jamais été sollicitées.

○ Travaux

REALISES :

- Enlèvement de toutes les moquettes murales.
- Renouvellement de la majorité des stores cassés.
- Installation des différents câbles qui rendent fonctionnel l'interactivité des vidéo projecteurs.
- Réparation des toilettes extérieures
- Réparation de vitres
- Renouvellement des dalles lumineuses au plafond (remplacement des néons par les LED)

A VENIR :

- Fin de l'équipement informatique de l'école (PC enseignants et classes mobiles)
- Maintenance du serveur car il y a des conflits qui rendent le serveur trop souvent in opérationnel.
- Sécurisation du portail garderie par la mise en place d'un visiophone, une partie des travaux a déjà été réalisée.

A L'ETUDE :

- Remplacement du grillage du plateau sportif par un grillage panneau soudé.
- Mise en place d'un système d'alerte pour les exercices PPMS.
- Un bâtiment périscolaire extérieur à l'école (garderie + cantine).

3. La sécurité :

a. La sécurité pour les élèves

Suite à l'incident de la semaine dernière, nous tenons à rappeler les axiomes de toute activité scolaire.

Que ce soit dans l'enceinte de l'école ou non, sortie de proximité, à la journée ou encore en classe découverte, les enseignants ont à cœur de faire progresser les élèves, tant sur les savoirs que sur les savoir-faire et savoir-être et ce, en toute sécurité.

Lorsqu'un élève signale un problème, l'enseignant prend toutes les dispositions qui lui semblent nécessaires. Ce peut être une simple observation, un accompagnement, une information aux parents et à la directrice voire même un appel aux services de sécurité ou de secours.

Pour exemple la semaine dernière, lors de la sortie au lac St Clair dans le cadre de l'organisation de l'activité Orientation, 61 élèves étaient sur le site, accompagnés par 11 adultes sécurisant la zone ou encadrant l'activité. La zone est restée accessible au public.

Lorsque l'élève a signalé son problème à l'adulte, aucun élément de danger n'étant visible, une simple information à la famille et à la directrice a été faite. Par mesure de sécurité, les services de sécurité ont ensuite été informés. L'affaire a finalement été classée sans suite.

Les parents regrettent le fait que la communication après l'incident n'ait pas été similaire pour chaque classe. Il aurait été plus apprécié que la directrice rassure chaque classe avec les mêmes mots.

L'ensemble des participants regrettent l'ampleur de la rumeur qui a fait suite.

L'équipe enseignante se questionne sur les procédures de traitement de la parole de l'enfant. A quel moment la parole de l'enfant est-elle suffisante pour appeler les services de sécurité dans l'urgence ?

Les enseignants encadrent avec grande conscience professionnelle et réagissent sans précipitation afin que la sécurité soit garantie.

Dans une école où de nombreux séjours de classe découverte sont organisés, la responsabilité des enseignants est fortement engagée. Il est donc indispensable que les parents accordent leur confiance aux enseignants, qu'ils acceptent également la réponse que l'enseignant estime nécessaire.

Régulièrement, l'équipe enseignante réfléchit et se questionne sur le bienfondé des suites données. Un temps de réflexion particulier sera fixé dès le mois de novembre.

b. Premier exercice d'évacuation incendie.

Il s'est déroulé le 22/09/2017 (et non le 18/09) dans le calme et dans de bonnes conditions. Suite à cet exercice, il a été rappelé que pour éviter la propagation d'un feu, il est essentiel de fermer les portes. Lors de l'exercice, les classes qui n'étaient pas dans le bâtiment avaient leur(s) porte(s) ouverte(nt). Il faut veiller à fermer les portes lorsqu'on quitte une classe.

c. Premier exercice PPMS

Une information a été donnée au préalable aux enfants afin d'éviter le stress.

L'exercice s'est déroulé le 26/09/2017, l'alerte a été transmise par la directrice. L'exercice s'est déroulé jusqu'à l'évacuation du bâtiment. A chaque instant, l'équipe a veillé à rassurer les enfants.

Point de dysfonctionnement : l'alerte ! L'utilisation des téléphones n'est pas satisfaisante. Tout le monde n'a pas reçu l'alerte malgré une information préalable ! La directrice a demandé à la municipalité d'engager une réflexion afin que la diffusion de l'information soit efficace, lorsque les élèves sont dans les classes, mais également lorsqu'ils sont dans la cour.

Actuellement, aucun système d'alerte n'est possible lorsque les élèves sont dans la cour.

4 - Questions des parents.

Les parents n'ont pas soumis de questions. Ils avaient souhaité que certains points soient abordés. Cela été inclus dans l'ordre du jour.